

RCS : ROANNE
Code greffe : 4201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROANNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00364
Numéro SIREN : 824 633 721
Nom ou dénomination : A.G. TAXIS

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2018 sous le numéro de dépôt 1784

Greffe du tribunal de commerce de ROANNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/07/2018

Numéro de dépôt : 2018/1784

Déposant :

Nom/dénomination : A.G. TAXIS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

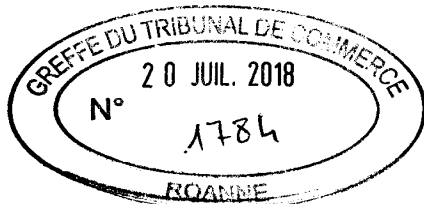
N° SIREN : 824 633 721

N° gestion : 2016 B 00364



Signature

Certifié conforme aux originaux
Le président GIRARD Gabriel Po 17/07/18



ETATS FINANCIERS

2017

Période du 02/01/2017 au 31/12/2017

SAS AG TAXIS SAS

1 Lotissement
42630 SAINT-VICTOR-SUR-RHINS
Tél. 06 07 44 72 55
Fax.
APE : 4932Z-
Siret : 82463372100017

Cegid
EXPERT

CEGATAXISE

Société d'Expertise Comptable et de Commissariats aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de LYON

69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 43 45 45 Fax. 04 37 43 45 48
Courriel
Web.



J.P. M. 7

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaires			
Fonds commercial (1)	25 000		25 000
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	999	104	895
Autres immobilisations corporelles	36 753	9 126	27 627
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations (mise en équivalence)			
Autres participations			
Créances rattachées aux participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	40		40
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	62 792	9 231	53 562
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements			
En-cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3)			
Clients et comptes rattachés	14 452		14 452
Autres créances	3 400		3 400
Capital souscrit et appelé, non versé			
Divers			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	21 714		21 714
Charges constatées d'avance (3)	150		150
TOTAL ACTIF CIRCULANT	39 717		39 717
Frais d'émission d'emprunt à étaler			
Primes de remboursement des obligations			
Ecart de conversion actif			
TOTAL GENERAL	102 509	9 231	93 279
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à plus d'un an (brut)			

Cegid
EXPERT

CEGATAXISE

28 rue de la Balise 69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 43 45 45

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



J.P. 127

Bilan passif

31/12/2017

CAPITAUX PROPRES	
Capital	4 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres réserves	
Report à nouveau	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	22 373
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	26 373
AUTRES FONDS PROPRES	
Produits des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées	
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
DETTES (1)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	29 167
Emprunts et dettes financières diverses (3)	17 742
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 753
Dettes fiscales et sociales	17 494
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	749
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL DETTES	66 906
Ecarts de conversion passif	
TOTAL GENERAL	93 279
(1) Dont à plus d'un an (a)	10 030
(1) Dont à moins d'un an (a)	56 875
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Cegid
EXPERT

CEGATAXISE

28 rue de la Baïsse 69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 43 45 45

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable


Signature

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)			
Ventes de marchandises			
Production vendue (biens)			
Production vendue (services)	140 744		140 744
Chiffre d'affaires net	140 744		140 744
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			4 748
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			676
Autres produits			7
Total produits d'exploitation (I)			146 175
Charges d'exploitation (2)			
Achats de marchandises			
Variations de stock			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variations de stock			
Autres achats et charges externes (a)			42 691
Impôts, taxes et versements assimilés			1 105
Salaires et traitements			50 912
Charges sociales			15 439
Dotations aux amortissements et dépréciations :			
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			9 231
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			176
Total charges d'exploitation (II)			119 554
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			26 621
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers			
De participation (3)			
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)			
Autres intérêts et produits assimilés (3)			
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total produits financiers (V)			
Charges financières			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées (4)			533
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total charges financières (VI)			533
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-533
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			26 088

Cegid
EXPERT

CEGATAXISE

28 rue de la Belle 69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 43 45 45

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable


 J.P. K...
 (Signature)

Compte de résultat (suite)

31/12/2017	
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	
Total produits exceptionnels (VII)	
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Total charges exceptionnelles (VIII)	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	
Participation des salariés aux résultats (IX)	
Impôts sur les bénéfices (X)	3 715
Total des produits (I+III+V+VII)	146 175
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	123 802
BENEFICE OU PERTE	22 373
(a) Y compris :	
- Redevances de crédit-bail mobilier	
- Redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	
(3) Dont produits concernant les entités liées	
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	

Cegid
EXPERT

CEGATAXISE

28 rue de la Basse 69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 43 45 45

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



J.P. 127

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AG TAXIS SAS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 93 279 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 22 373 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 02/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Cegid
EXPERT

CEGATAXISE

28 rue de la Balisse 69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 43 45 45

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable



Signature

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 1 323 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles		25 000		25 000
Immobilisations corporelles		37 752		37 752
Immobilisations financières		40		40
Total		62 792		62 792
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		9 231		9 231
Immobilisations financières				
Total		9 231		9 231
ACTIF NET				53 562

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	25 000	37 752	40	62 792
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	25 000	37 752	40	62 792
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Cegid
EXPERT

CEGATAXISE

28 rue de la Baïsse 69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 43 46 46

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable


Signature
 J.P. M...

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	25 000

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 18 043 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	40		40
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 452	14 452	
Autres	3 400	3 400	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	150	150	
Total	18 043	18 003	40
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ETAT A RECEVOIR	2 753
Total	2 753

Cegid
EXPERT

CEGATAXISE

28 rue de la Balisse 69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 43 45 45

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000,00 euros décomposé en 400 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	400	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	400	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 66 906 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	29 167	19 137	10 030	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 753	1 753		
Dettes fiscales et sociales	17 494	17 494		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	18 492	18 492		
Produits constatés d'avance				
Total	66 906	56 875	10 030	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-29 159			
(**) Dont envers les associés	17 742			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	526
INT. COURUS / EMPRUNT 3	8
PROV. CONG. PAYER	1 220
CHGES SLES / C.P.	291
CHARGE FISCALES/ C.P.	15
TAXE APRENTISSAGE	338
TAXE FORMATION ET ALTERNANCE	328
DIALOGUE SOCIAL	75
DIVERS A PAYER	9
Total	2 810

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST. D AVANCE	150		
Total	150		

Autres informations**Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Cegid
EXPERT

CEGATAXISE

28 rue de la Baisse 69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 43 45 45

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

J.P. M₂₇

A.G. TAXIS

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 4 000 €EUROS

Dont le Siège social est : 59 IMPASSE GOUTTAMOND

SAINT-VICTOR-SUR-RHINS (42630)

824 633 721 R.C.S. ROANNE

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

D'APROBATION DES COMPTES

DU SAMEDI 30 JUIN 2018

L'an deux mille dix huit, le samedi trente juin à dix-huit heures, les associés de la société **A. G. TAXIS**, société par actions simplifiée au capital de quatre mille Euros, divisé en quatre cents actions de dix Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social sur convocation du président.

Sont présents :

- Madame Amandine GIRARD, actionnaire, propriétaire de deux cents actions ;
- Monsieur Gabriel GIRARD, actionnaire, propriétaire de deux cents actions.

Seuls actionnaires de la société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Gabriel GIRARD, actionnaire Président.

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017, comprenant les états financiers (bilan actif, bilan passif, compte de résultat) et l'annexe ;
- Le rapport de gestion établi par la présidence ;
- Le rapport spécial sur les conventions réglementées ;

AG
GG



Signature: G. R. M. 7

- Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée ;

Monsieur le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions réglementaires et par l'article 16 des statuts aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions soit quinze jours à l'avance.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions, établis par la présidence.

Puis Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne souhaitant prendre la parole, les actionnaires précisent être informés verbalement régulièrement de la gestion des affaires courantes, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition de la présidence et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2017 soit la somme de 22 372,97 Euros, comme suit :

- Dotation à la réserve légale 5 % du bénéfice dans la limite de 10 % du capital soit 400,00 Euros ;
- Dotation aux réserves ordinaires 16 772,97 Euros ;
- Versement aux actionnaires, à titre de dividendes, 13 Euros par action soit pour les 400 actions la somme de 5 200,00 Euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende ou acompte sur dividendes n'a été versé au cours de ce premier exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

GG AG



Signature

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-3 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve lesdites conventions :

Convention 1

En qualité d'actionnaire Président, pour rémunérer son mandat de Président et son activité productive de conducteur de taxi, Monsieur Gabriel GIRARD a obtenu un salaire brut de 30 794,80 Euros pour la période du deux janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Les frais de missions et réceptions pour 1 093,37 Euros, justifiés par des notes, ont été également pris en charge par la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Convention 2

En qualité d'actionnaire, pour rémunérer son activité productive de Chauffeur de taxi, Madame Amandine GIRARD a obtenu un salaire brut de 18 896,76 Euros pour la période du deux janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Convention 3

Le compte courant principal ouvert au nom de Monsieur Gabriel GIRARD, Président de la société, est créancier pour 17 742,42 Euros. Il a été décidé de ne pas rémunérer cet apport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

GG AG



Signature: J.P. 16/7

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous les pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes les formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président et l'actionnaire présente.

Amandine GIRARD
Actionnaire

Gabriel GIRARD
Actionnaire Président

